



FILIDECHET – 10^{ème} Edition

FILIDECHET - ECONOMISER LES RESSOURCES ET DEVELOPPER LES FILIERES LOCALES DE VALORISATION DES DECHETS

en

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

FICHE PROJET

Intitulé de l'opération :

Organisme candidat :

A envoyer par mail à :
filidechet@maregionsud.fr

AU PLUS TARD Vendredi 31 Mars 2023

Rappel du calendrier prévisionnel :

AAP FILIDECHET 2023	
Lancement le jeudi 5 Janvier 2023	
Dépôt des fiches projet	Vendredi 31 mars 2023
Auditions des projets éligibles	Au cours du mois d'avril 2023
Dépôt du dossier de demande de subvention complet	Vendredi 19 mai 2023

ATTENTION : Cette FICHE PROJET n'est qu'une étape préalable à la demande de subvention. Elle vous permet de vous assurer de l'éligibilité et de l'intérêt de votre projet auprès de la Région qui vous informera par mail de la suite à donner à votre proposition de projet. Ce sera soit un accord pour déposer un dossier, soit une audition pour approfondir les contours de votre démarche soit une non- acceptation. Tout ceci vous sera précisé. Passer cette phase préalable, les porteurs de projets dont le dossier aura été accepté, seront invités à déposer une demande de subvention sur la plateforme de la Région.

LE PORTEUR DU PROJET

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Site internet :	
Adresse complète du siège social :	
Adresse de l'établissement concerné par le projet :	
Adresse du lieu du projet ou du territoire concerné par le projet	
Représentant de la structure : Qualité (président, directeur, ...) : Nom :	
Responsable du suivi technique : Nom : Téléphone : Adresse électronique :	
SIRET :	
Pour les entreprises :	
Code NAF :	
Type d'entreprise (partenaire, autonome ou liée) :	
Date de création :	
Activité principale :	
Autres activités :	
Capital social :	
Nombre de salariés (effectif UTA) :	
Chiffre d'affaires :	
Total du bilan :	
Pour les associations :	
Date de création :	
Activités principale :	
Agrément :	
Reconnue d'utilité publique (oui/non) :	
Nombre d'adhérents :	
Nombre de bénévoles :	
Nombre de salariés ou équivalent temps plein :	
Pour les collectivités :	
Nom :	
Siège :	
Type (commune, EPCI, ...) :	
Compétences :	
Nombre d'agents :	
Effectif dédié à l'opération :	
Action soumise aux aides de minimis ou régime spécifique	

DESCRIPTION DU PROJET

Vous devez rédiger une présentation descriptive permettant de cerner votre projet et de s'assurer de son éligibilité à l'appel à projets. Cette présentation devra se limiter à **un maximum de 10 pages**, et développer les 10 points suivants sachant que ces éléments pourront être complétés :

1. Intitulé du projet

L'intitulé du projet doit être court et précis avec l'annotation Filidéchet 2023 en fin d'intitulé.

2. Cadre et objectifs

Indiquer les objectifs du projet et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Quel est le contenu. Quels sont les bénéficiaires du projets (nature et nombre). Le gisement cible, la filière concernée et le rôle dans cette filière et son impact sur la filière et la ressource, qui fait quoi comment et avec quels moyens. Composition et principe de gouvernance.

3. Périmètre géographique de réalisation et cibles concernées

Définir les périmètres géographique et fonctionnel du projet et le lieu d'implantation du projet et s'il s'agit de location ou sur une parcelle en propriété. Préciser la nature juridique des biens concernés par les travaux. Est-ce un projet global, stratégique.

4. Caractère innovant et/ou exemplaire et niveau de reproductibilité et de transférabilité à d'autres territoires ou d'autres acteurs

Le caractère innovant, la définition de la technique employée. Nouveautés ou pas à préciser. Indiquer s'il s'agit d'une demande portant sur l'étude, l'acquisition de l'outil productif, équipements matériels, travaux d'aménagement des lieux....

5. Moyens humains et matériels mis en œuvre

Le ou les chargés de la réalisation. Le nombre d'emplois créés directs et indirects. Les répercussions sur l'activité ou les activités de l'entreprise.

6. Partenariats, leurs rôles et apports

Décrire la nature, la qualité et les contacts avec les partenaires de la démarche d'entreprise. Indiquer les lettres d'intention d'engagement des divers partenaires ciblés.

7. Contribution à une dynamique de territoire et/ou à une démarche territoriale ou sectorielle

Pour les collectivités, il sera demandé s'il existe un contrat d'objectifs déchets engagé avec la Région

8. Calendrier de réalisation, description des étapes de réalisation et des éléments constituant le projet

Le programme d'actions doit décrire de manière précise les objectifs, le calendrier de réalisation (opérationnel et financier)

9. Gisements de déchets atteignables en PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, résultats attendus en matière de réduction des impacts environnementaux, de développement économique et d'enjeux sociaux (Ne pas oublier de préciser si ce projet génère des recettes et lesquelles.)

10. Modalités d'évaluation, de valorisation, d'évolution et même potentiellement de pérennisation

Piste pour définir un modèle économique permettant de garantir l'autonomie du projet au du terme du soutien public et la viabilité du projet. Définir les gains induits par le projet. Donner des indicateurs sur lesquels évaluer le projet.

ATTENTION : La rédaction de cette synthèse descriptive doit prendre en compte les 5 critères de sélection des projets, listés dans le document de présentation de l'appel à projets (et identiques dans les deux volets).

- Impact sur la ressource
- Impact sur le territoire

- **Impact sur la filière**
- **Caractère innovant**
- **Impact sur l'entreprise**

RESUME DU PROJET

"Notre projet en un coup d'œil" : en complément de cette présentation détaillée, merci de rédiger impérativement un résumé en 10 lignes maximum, de votre projet, en reprenant les points essentiels.

BUDGET ET FINANCEMENTS DU PROJET

Sont à détailler comme proposé dans l'exemple de tableau ci-dessous, les coûts prévisionnels du projet, ses sources financements demandés ou obtenus, ainsi que les recettes qu'il génère éventuellement. Ce tableau peut être décomposé si nécessaire.

Seules les dépenses qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier de l'appel à projets. Se reporter aux indications de l'Appel à Projets sur la partie « DEPENSES ELIGIBLES REGLES FINANCIERES ».

Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n'être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet.

Les dépenses réalisées en interne sont à distinguer de celles externalisées.

Les salaires des agents de la fonction publique peuvent être indiqués parce qu'ils concourent au coût prévisionnel du projet mais ils ne sont pas éligibles au financement de l'appel à projets au même titre que les bénévoles.

Concernant la prise en charge des coûts salariaux des entreprises, associations et autres, les conditions sont indiquées dans l'appel à projets sous le paragraphe « dépenses éligibles règles financières ».

Il doit être précisé pour chaque montant prévisionnel de dépense si le montant est en :

- ↳ Euros simples comme les frais de personnel (colonne € net),
- ↳ Euros hors taxes (HT), si la TVA est récupérée,
- ↳ Euros toutes taxes comprises (TTC) ou hors TVA récupérable auprès du Trésor Public (HTR), si la TVA n'est pas récupérée ou l'est mais que partiellement.

De plus, dès lors que la part investissement (ou respectivement la part de fonctionnement) représente plus de 20% de la part de fonctionnement (ou respectivement la part investissement), le candidat doit compléter un plan de financement en investissement **et** un plan de financement en fonctionnement.

Le budget prévisionnel doit être équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux ressources du projet.

DEPENSES (coût prévisionnel du projet)						RESSOURCES (Financement et recettes générées par le projet)	
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Cochez la case, précisez le taux de TVA				Source de financement	Montant en €
		€ net	HT	TTC	HTR		
Immobilisations incorporelles						REGION <i>(Financement prévisionnel global demandé dans le cadre de cet appel à projets.)</i>	
Etude par prestation de service							
Rémunérations						Autres organismes publics <i>(à préciser)</i>	
Charges						Subvention européenne <i>(FEDER, FSE, FEADER, ...)</i>	
Autres						Fonds propres <i>(Autofinancement de l'opération)</i>	
						Financements privés	
DEPENSES EXTERNES D'ACHATS Immobilisations corporelles						Autres <i>(à préciser)</i>	
Terrains						Emprunts	
Agencements et aménagements de terrains. Constructions (bâtiments, installations générales, agencements, aménagements)						Crédit-bail	
Matériel / Equipements						Recettes générées <i>(Produits de l'action)</i>	
Autres immobilisations corporelles							
TOTAL						TOTAL	

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'APPEL A PROJETS ?

- Site Internet Conseil régional
 Site Internet « reseau-prec.org » de la Plateforme Régionale de l'Economie Circulaire (PRECI)
 Site Internet ADEME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
 Site Internet ADEME national
 Site internet de la DRAAF PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
 Site Internet Relais (CCI, CMAR, Pôle de compétitivité...). Précisez :
 Publication presse. Précisez :
 Autre. Précisez :

- F I N -